PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPALDE LA COMMUNE DE BARZUN
Du 29Avril 2026

Le 29 Avril 2026 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Barzun s'est réuni en mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le 16 avril 2026 et sous la présidence de ce dernier.

PRESENTS : BOURDEU Julien, ARRASSUS Alain, BORDE Delphine, DESCONET Anne, GARCES Alain, HOURCASTAGNÉ Jean-Pierre, KIEN Alexandre, LARBEYOU Adeline, MERCOU Caroline, POUBLAN Pierre, SENS Michel, TRIVERIO Agnès
EXCUSES : BELINGUIER Didier, POMART Marine, SARTHOU Estelle.
ABSENTS :
SECRETAIRE DE SEANCE :BORDE Delphine

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Maire propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Vote des taxes 2026
- Vote du Budget Primitif dont Subventions associations
- Vote du budget autonome – caveaux cimetière
- Nomination Membres CCID (Commission Communale Impôts Directs)
- Questions diverses

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR :

1) Approbation compte-rendu du30 mars 2026 – A l'unanimité

2) **Compte-rendu des décisions prises par le Maire**

3) ***Délibération n° 18-20260429-01: Vote des taxes***

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Afin de compenser en infime partie les travaux à réaliser en 2026, Monsieur le Maire proposed'augmenter le taux de THRS de 2% par majoration spéciale du taux et les autres taux de 0.50 %

Le Conseil municipal,
Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Taxes	Taux 2025	**Taux votés 2026**	Bases 2026	Produits 2026
F.B	20.97 %	**21.07 %**	690 900	145 573
F.N.B	32.80 %	**32.96 %**	33 100	10 910
T.H.R.S	7.56 %	**7.71 %**	39500	3045
				159 528

CHARGE Monsieur le Maire
- de notifier cette décision aux services préfectoraux

- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagnéd'une copie de la présente décision.

4) ***Délibération n° 19-202600429-02:Vote du Budget Primitif***

Monsieur le Maire présente le Budget prévisionnel.
Les subventions aux associations sont discutées en séance.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026

Investissement		
Dépenses	:	**482 792,00 €**
Recettes	:	**482 792,00 €**
Fonctionnement		
Dépenses	:	**500 260,50 €**
Recettes	:	**500 260,50 €**

5) ***Délibération n° 20-202600429-03:Vote du Budget Annexe cimetière***

Monsieur le Maire informe le Conseil que 2 caveaux au cimetière pourraient réalisés. Il convient donc de prévoir le Budget.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du Budget Annexe Cimetière 2026

Investissement	
Dépenses	**13 000,00**
Recettes	**13 000,00**
Fonctionnement	
Dépenses	**13 000,00**
Recettes	**13 000,00**

6) ***Délibération n°21-202600429-04 :Proposition membres CCID***

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que l'article 1650 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat des membres du Conseil Municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés.
Aussi convient-il de proposer 24 commissaires à l'agrément de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux dont 12 seront retenus (6 titulaires, 6 suppléants)
Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la liste des 24 noms proposés

7) Questions diverses / informations

a) Moustique tigre :Il est demandé de faire une annonce Panneau-Pocket et site afin de limiter la propagation des moustiques (vider les coupelles d'eau, vérifier les gouttières, retourner les arrosoirs, ...)

b) Publier sur le site le nom des élus et les membres de commissions.

c) 8 Mai : Cérémonie commémorative à 11h et le pot à la cantine. Les invitations vont être envoyées.

d) Les re-fêtes ont lieu les 8 et 9 mai

e) Un point a été fait avec les Associations par la commission :

- **Carambo** : Revoir la toiture (fuite), une barre est à refixer, le système d'éclairage devra être revu.
  A long terme, raccourcir le Trinquet, changer le filet.
  A court terme : installer un panneau d'affichage à l'entrée du Trinquet. Des petits travaux aux sanitaires seront à prévoir. Une cérémonie avec pose de plaque commémorative en l'hommage de Patrice GRIMAUD sera installée.
  Une initiation pelote pour enfant pourrait être envisagée
- **Hand** : Les travaux de sanitaires, le changement des cages et l'achat du rideau extérieur sont prévus au Budget
- **Comité des Fêtes** : Il souhaiterait organiser le repas de l'amitié cet été et un concours de belote en septembre
- **La Bulle** : Réouverture le 12 juin jusqu'à fin septembre. Le Vendredi de 18h30 à 22h30. Ils souhaiteraient utiliser l'intérieur du Presbytère

f) Un point est fait par la commission VOIRIE :

- Suite aux travaux du SEABB, réfection de la Rue du Cami Bielhen tri-couche, le département va réaliser un tri-couche sur la tranchée de la Rue de l'Aussère et la reprise du pont en attendant de la refaire et la

rétrocéder à la commune. Avant cette rétrocession, il pourrait être envisagé l'enfouissement des réseaux sur le début de la voie

- Des petites réfections vont avoir lieu sur la Rue du Bois, rebouchage des trous sur la voirie,
- Pour la Rue de la déchetterie, une réunion sera initiée avec la commune de Pontacq

g) Commission Scolaire :

- L'école a trouvé son nom « l'école au bord de l'Ousse », une plaque pourrait être installée et inaugurée à la rentrée.
- Il sera mis en place un règlement de cantine
- Une réunion sera organisée avec la mairie, les ATSEM et les institutrices de l'école de Barzun lors de la pré-rentrée.

h) Commission Travaux :

- Une réunion avec une architecte (Mme TARDIEU) a eu lieu afin de préparer l'aménagement du logement de l'ancienne école. 3 appartements pourraient être créés (T12 – T3 et T4). Elle rendra son étude fin juin
- Il convient de réfléchir aux loyers qui pourraient être demandés ainsi que la recherche de subventions

Fin de séance à 23h10
Les délibérations sont numérotées de 18 à21

Le Maire
Julien BOURDEU

Le secrétaire de séance
Delphine BORDE